



## DECISION ADMINISTRATIVE

N°146/2022/A

*Prise en application de la délibération du Conseil Municipal  
en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions de l'article  
L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales*

### Objet :

**Contrat avec la compagnie «l'Accord des On »**

**Considérant** l'organisation du festival théâtre « tu peux l'ouvrir » du mercredi 12 au samedi 15 octobre 2022 sur la commune de Vif ;

**Considérant** la volonté de la commune de proposer des spectacles enfants, lors de l'événement ;

**Le Maire**

**DÉCIDE**

**De conclure** un contrat avec l'association « l'Accord des On » située Place de la Mairie 38930 – Clelles, représentée par M. Mickael Mastracci en sa qualité de Président, pour le spectacle suivant : **«Jasmine ou le mélange du monde »**, pour un montant total TTC de 900 € (neuf cents euros). La représentation se déroulera le mercredi 12 octobre 2022 à 15h00 à la polyvalente de Vif dans le cadre du Festival « Tu peux l'Ouvrir ».

**De signer** le contrat annexé à la présente décision administrative.

*Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité est exécutoire et qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de cette date de publication.*

Fait à VIF, le 22 septembre 2022

**Par délégation du Conseil Municipal  
Le Maire**

